



Réserve Naturelle
PARTIAS

Réserve naturelle régionale des Partias

Rapport d'activité 2013



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



COMMUNE DE
PUY-SAINT-ANDRÉ



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sommaire

1	FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA RÉSERVE NATURELLE.....	3
1.1	La réserve naturelle régionale des Partias	3
1.2	Gouvernance	3
1.3	Plan de gestion	3
2	SURVEILLANCE ET POLICE DE LA NATURE	4
2.1	Coordination avec les autres corps de police de l'environnement.....	4
2.2	Communication réglementaire	4
2.3	Surveillance	4
3	CONNAISSANCE ET SUIVI DU PATRIMOINE NATUREL.....	6
3.1	Inventaires continus	6
3.2	Prospections et inventaires ciblés.....	6
3.3	Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité	6
4	PRESTATION DE CONSEIL, ÉTUDE ET INGÉNIERIE	7
4.1	Protection des zones d'hivernage du Tétrás lyre	7
4.2	Étude des habitats naturels.....	8
4.3	Étude hydrogéologique	8
4.4	Suivi de la fréquentation du site	10
4.5	Suivi du diagnostic pastoral.....	10
5	INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL.....	11
5.1	Protection des rives du lac	11
5.2	Plantation Pin cembro	12
6	CRÉATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES.....	13
6.1	Balises des sentiers	13
6.2	Projet d'amélioration de la cabane pastorale des Partias	13
6.3	Projet de pôle d'interprétation de la RNR depuis Serre-Chevalier	15
7	PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION.....	16
7.1	La fête des Partias comme outils de sensibilisation.....	16
7.2	Pédagogie en montagne avec la RNR des Partias.	17
7.3	Participation et sensibilisation des enfants aux actions menées dans la RNR des Partias ...	17
7.4	Sorties nature grand public	18
8	MANAGEMENT ET SOUTIEN.....	18
8.1	Personnel salarié	18
8.2	Stagiaires	18
8.3	Formations	18
8.4	Bénévoles	19
8.5	Partenariats	19
8.6	Réseaux	20
9	INFORMATION ET COMMUNICATION	20
9.1	Site internet.....	20
9.2	Réunions.....	21
9.3	Revue de presse	21
9.4	Publications	22
10	ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2014.....	22

1 FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA RÉSERVE NATURELLE

1.1 La réserve naturelle régionale des Partias

Créée le 30 octobre 2009 par délibération du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur n°09-277.

Superficie : 685 ha.

Située sur la commune de Puy-Saint-André, Hautes-Alpes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Statut foncier : L'intégralité de la réserve naturelle se trouve en terrains appartenant à la commune de Puy-Saint-André. Fait partie du site classé « Massif du Pelvoux ».

Le vallon des Partias est un site montagnard très intéressant sur le plan de la biodiversité. L'étagement de la végétation liée à l'altitude, la diversité des habitats naturels (boisements d'altitude, bas-marais, étangs, éboulis et falaises, prairies, etc.) et des activités humaines encore relativement faibles sont favorables à la présence de nombreux cortèges d'espèces.

1.2 Gouvernance

Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région PACA apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires mettent en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

Organismes gestionnaires

Les co-gestionnaires de la réserve ont été désignés par arrêté du Conseil régional du 25 mai 2010 :

Commune de Puy-Saint-André

Mairie, Le Village
05100 Puy-Saint-André
Tél. : 04.92.20.24.26
Fax : 04.92.21.11.51

Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA

Villa St Jules – 6, av. Jean Jaurès
83 400 HYERES
Tél. 04.94.12.79.52
Fax. 04.94.35.43.28

Conservatrice : Vanessa FINE - vanessa.fine@lpo.fr - Tél/Fax : 04 92 21 94 17
LPO PACA – Antenne des Hautes-Alpes - 9 avenue René Froger - 05100 Briançon

Comité consultatif et Conseil scientifique

Le comité consultatif de la RNR a été constitué par arrêté du Conseil régional n°2010-204 du 25 mai 2010. Il se réunit au moins une fois par an pour examiner le rapport de gestion de l'année écoulée et le programme de l'année suivante.

Le conseil scientifique de la RNR a été institué par arrêté du Conseil régional n°2012-105 du 19 avril 2012. Il peut être sollicité par le gestionnaire ou par le comité consultatif pour toute question à caractère scientifique.

1.3 Plan de gestion

Le plan de gestion 2011-2016 est le premier plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias. Il a été rédigé par les co-gestionnaires : rédaction LPO PACA, validation par la commune de Puy-Saint-André. Il a reçu les avis favorables du comité consultatif, du comité scientifique, du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et a finalement été approuvé par délibération du Conseil régional N° 12-729 du 29 juin 2012.

2 SURVEILLANCE ET POLICE DE LA NATURE

2.1 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement

Des contacts réguliers sont entretenus avec les autres corps de police de l'environnement (RNN Ristolas – Mont Viso, PN des Ecrins, ONF, ONCFS). Une journée de contrôle a été effectuée avec les services de l'ONCFS à l'automne 2013, en vue d'aller à la rencontre des chasseurs finalement non présents ce jour là.

2.2 Communication règlementaire

Signalétique

La mise en place de la signalétique « réserve naturelle » est opérationnelle avec :

- un panneau en entrée principale du site (présentation de la réserve, carte de délimitation et pictogrammes sur la réglementation),
- six panneaux de rappel règlementaire sur les accès secondaires (cols, etc.),
- des petits panneaux indiquant les bornes de la réserve naturelle sur les accès encore plus secondaires (Cime de la Condamine, Rocher de Roure, etc.).



Photo 1 : panneau au sommet de la Condamine
© V. FINE, LPO PACA

Plaquette règlementaire

Une plaquette règlementaire expliquant la réglementation de la RNR des Partias et les objectifs associés est disponible sur le site internet de la LPO PACA et diffusée en mairie de Puy-Saint-André et sur le terrain lors des contrôles.

2.3 Surveillance

Les missions de surveillances se font au gré des différentes sorties sur le terrain pour des opérations techniques (inventaires et suivis scientifiques, balisage des sentiers, installation de la clôture autour du lac, visite avec les partenaires techniques, etc.).

En 2013 aucun procès-verbal n'a été dressé, les interventions ayant donné lieu à de l'information et sensibilisation des personnes se montrant compréhensives. La randonnée hors sentiers balisés reste l'infraction la plus courante, mais elle est à mettre en parallèle d'un balisage encore imparfait (en particulier vers le fond de Closis en direction de la Condamine et dans le Ravin Mélivrin).

Outils

Outre la tenue-uniforme des réserves naturelles, les outils mis en place pour les missions de police sont :

- un carnet de constatation des infractions nature-environnement (avec trame d'aide à la prise de note avec double copie carbone),
- une fiche récapitulative des infractions propres à la réserve naturelle régionale des Partias indiquant les textes règlementaires afférents et la catégorie d'infraction.

Le Timbre-amende n'est toujours pas disponible, en attente d'aboutissement des démarches de RNF auprès de l'ONCFS pour que les TA des réserves puissent bénéficier du circuit de traitement de l'ONCFS (déploiement de l'application CRPV).

Prévention

Soulignons l'implication des services de l'Etat dans la prise en compte de la RNR lors de l'instruction de demande d'autorisation pour des événements sportifs. En 2013 en particulier, la DDT a mis en relation les organisateurs du Grand Trail des Ecrins et la LPO afin de vérifier la compatibilité de l'événement avec la réglementation de la réserve.

Autorisation

L'article 3.4 de la délibération du 30 octobre 2009 du Conseil Régional prévoit que « L'accès, la circulation et le stationnement de tout véhicule à l'intérieur de la réserve naturelle régionale sont interdits. Seules les personnes autorisées au 1° de l'article 3.4 pourront utiliser des véhicules dans la réserve naturelle régionale uniquement sur les chemins aménagés à cet effet ». Les personnes autorisées citées au 1° de l'article 3.4 sont « les personnes autorisées par le gestionnaire dans le cadre des actions de gestion, de surveillance et de suivi scientifique de la réserve naturelle régionale ».



Figure 1 : macaron « véhicule autorisé »

Dans ce cadre, la LPO PACA a donné autorisation aux agents de l'Office National des Forêts à utiliser leurs véhicules dans la réserve naturelle dans le cadre de leurs missions de gestion de la forêt communale. A cet effet, un macaron "véhicule autorisé" a été remis à l'agent patrimonial en charge de la forêt communale de Puy-Saint-André.

De la même façon un macaron a été donné aux éleveurs fréquentant régulièrement le site en véhicule.

L'affichage de ce macaron est préconisé, y compris pour les personnes autorisées de fait (co-gestionnaires) afin de rendre lisible l'utilisation de véhicule dans la réserve naturelle auprès du public.

🔗 *La mise en place d'une politique pénale, bien que non prioritaire dans la politique de gestion de la réserve naturelle, reste à faire (sous le contrôle du Procureur).*

3 CONNAISSANCE ET SUIVI DU PATRIMOINE NATUREL

3.1 Inventaires continus

Les données sont en permanence complétées par les observations naturalistes de type « contacts faune », consignées dans la base de données Faune-paca.org pour les taxons accessibles (en moyenne 500 à 700 données oiseaux par année par exemple).

3.2 Prospections et inventaires ciblés

Les connaissances ont été approfondies par des opérations d'inventaires et de suivis naturalistes ciblés :

- Prospections galliformes de montagne : comptages/prospection au chant au printemps pour les trois espèces présentes : le Tétraz lyre, la Perdrix bartavelle et le Lagopède alpin ;
- Prospections oiseaux rupestres : recensement des nids d'Hirondelle de fenêtre sous la Condamine en été, prospection Aigle royal en collaboration avec le Parc National des Ecrins (une journée au printemps) afin de repérer le nombre de couples et les territoires occupés autour du massif du Montbrison.
- Relevés botaniques avec pointage GPS (étude CBNA).

3.3 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité

Le suivi « observatoire biodiversité » démarré en 2011 a été poursuivi en 2012 et 2013, mais avec quelques modifications :

- STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) réalisé en 2013 en un seul passage pour cause de conditions météo défavorables et d'indisponibilité de la personne en charge de ce suivi,
- STERF (Suivi Temporel des Rhopalocères de France) non mené en 2013 car ne semblant pas adapté au site (impossibilité de réaliser un suivi sur dix transects répartis dans la RNR sur une seule journée, du fait des conditions de vent/ensoleillement trop variables, et résultats présentant un intérêt très limité).

Le protocole Vigie-Flore mené en 2011 dans le cadre d'un stage n'a pas été reconduit depuis car il mobilise des moyens humains qualifiés importants. Il pourra être réitéré à un pas de temps plus large (tous les 5 ou 10 ans par exemple, en lien avec le suivi des zones humides mis en place en 2012).

✎ *Des inventaires et prospections sur la RNR reste à mener en particulier pour les insectes, les chiroptères et l'herpétofaune. Ceux-ci seraient à mettre en place en lien avec des partenaires spécialisés (par exemple le GRENHA* pour les insectes, le GCP† ou le groupe Chiro05‡ pour les chauves-souris...).*

Les suivis dans le temps sont à revoir. Si le STOC paraît pertinent pour un suivi à l'échelle de la RNR et de l'observatoire régional et national, d'autres protocoles adaptés aux enjeux et aux moyens disponibles restent à développer.

* GRENHA : association Groupe des Entomologistes de Hautes-Alpes

† GCP : association Groupe Chiroptères de Provence

‡ Chiro05 : groupe de passionnés par les chiroptères du département (liste de diffusion mail pour simplifier la communication entre tous les acteurs professionnels et amateurs)

4 PRESTATION DE CONSEIL, ETUDE ET INGENIERIE

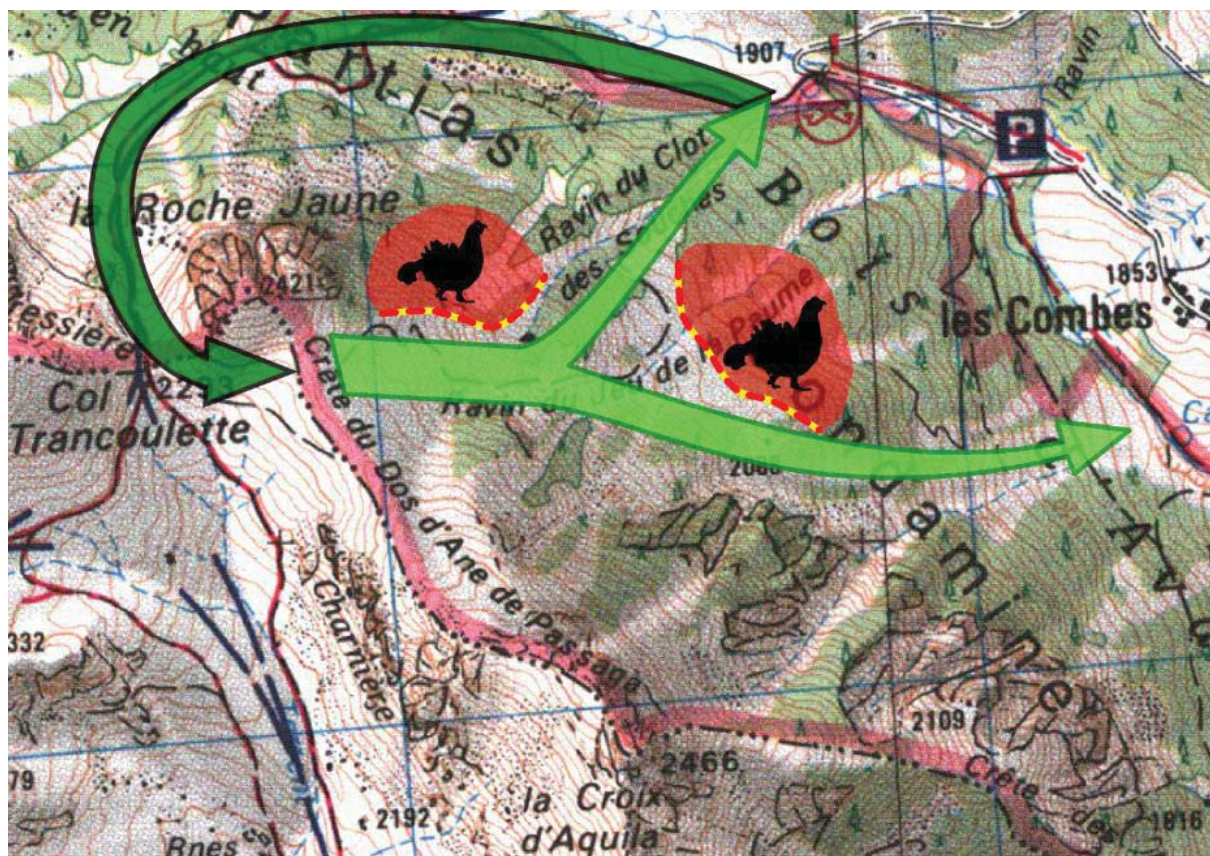
4.1 Protection des zones d'hivernage du Tétrás lyre

Afin de préserver la tranquillité du Tétrás lyre dans ses zones refuges en hiver, un projet spécifique a été déployé : identification des zones fréquentées par le Tétrás et par les skieurs de randonnée, concertation avec l'ensemble des acteurs (skieurs, mairie, etc.), information et sensibilisation du public, achat du matériel et enfin mise en place de la signalétique sur le terrain à l'automne 2013. Le projet consiste à responsabiliser les skieurs en leur indiquant les zones d'hivernages à éviter (matérialisées par des cordes accrochés dans les arbres et balisées de fanions).

Ce projet a été soutenu par la Fondation de France et mené avec l'aide de bénévoles, en particulier le groupe LPO Pays Briançonnais qui a réalisé les fanions et installé les cordages, avec le CAF de Briançon. Il sera suivi durant tout l'hiver après chaque chute de neige.



Photo 2 : installation des cordages et fanions par les bénévoles du groupe LPO Pays Briançonnais © V. FINE



Carte 1 : principe de circulation des skieurs évitant les zones d'hivernage du Tétrás lyre

4.2 Etude des habitats naturels

Un inventaire des habitats naturels de la réserve naturelle régionale des Partias a été commandé au **Conservatoire Botanique National Alpin** (CBNA). Il consistait en la réalisation de relevés phytosociologiques, de relevés floristiques simples et la recherche d'espèces patrimoniales. Ce travail de terrain a été mené avec la conservatrice de la RNR durant 4 jours dans l'objectif de former les agents de la RNR et permettre par la suite la réalisation d'une cartographie exhaustive de ces habitats.

Au bilan, 124 associations végétales ont été relevées, associées à des fiches « habitat », fournies par le CBNA.

559 espèces végétales sont recensées dans la RNR des Partias (2013 + données antérieures). 380 espèces ont été inventoriées en 2013 dont 127 nouvelles.

4 espèces protégées au niveau national sont présentes dans la RNR : *Androsace helvetica* (2013), *Aquilegia alpina*, *Salix breviserrata* (2013), *Trichophorum pumilum*. De plus, une cinquième espèce est présente à proximité de la RNR : *Berardia subacaulis*.

Une espèce protégée en région PACA est présente (*Juncus arcticus*), ainsi que deux autres à proximité (*Poa glauca* (2013), *Saxifraga diapensioides* (2013)).

Le *Carex bicolor* a été recherché sans succès, mais reste à rechercher dans les parties les plus hautes.

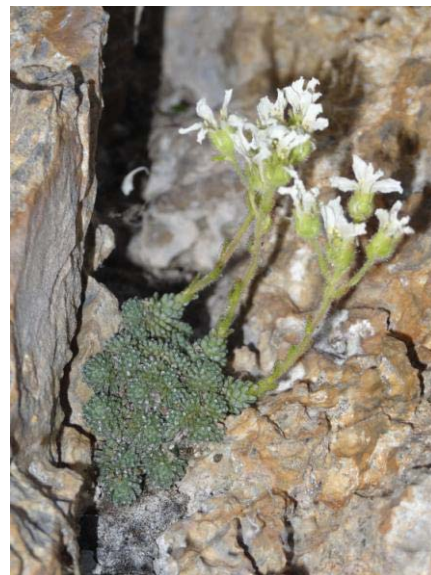


Photo 3 : *Saxifraga diapensioides*
© Sylvain ABDULHAK – CBNA

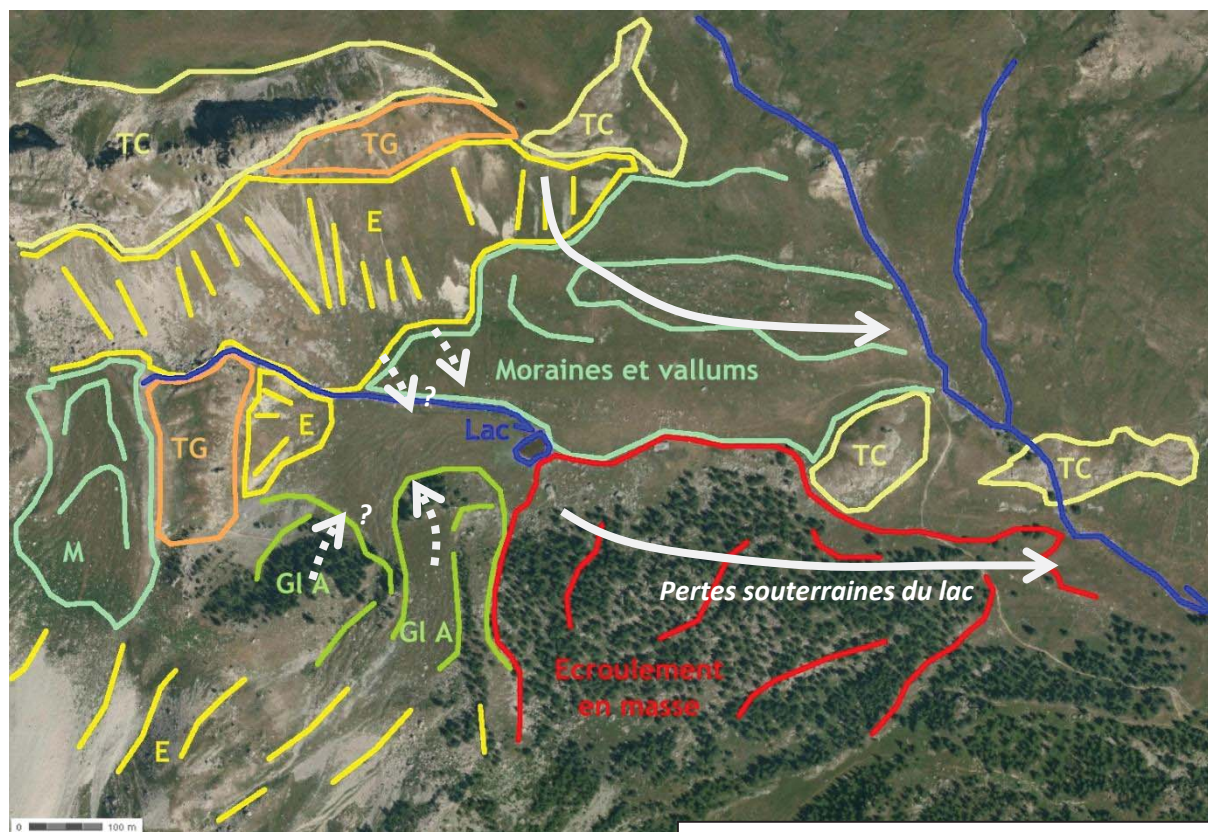
4.3 Etude hydrogéologique

Une étude hydrogéologique de la RNR des Partias a été confiée au **bureau d'étude TETHYS Hydro et soutenue par l'Agence de l'Eau**. Elle vise notamment à étudier le **phénomène de vidange estival du lac des Partias**. Pour ce faire, une campagne de suivi des principaux points d'eau a été mise en place à l'issue de leur inventaire avec quantification des débits et mesures physico-chimiques systématiques. Un traçage colorant a été réalisé pour établir les relations existantes entre les différentes eaux de surfaces. Enfin, une coupe géologique interprétative du fond du lac et en aval, sous le verrou glaciaire, ont été réalisés par méthodes géophysiques sismique-réfraction et panneaux électriques.

Il en ressort les conclusions suivantes :

- L'alimentation en eau du lac des Partias résulte essentiellement de la fonte des neiges printanières avec une alimentation préférentielle depuis l'amont et le fond du vallon.
- Les précipitations reçues au cours de la saison estivale influent assez modérément sur l'évolution des niveaux du lac et ne participent que très partiellement à la recharge du plan d'eau qui par ailleurs est contraint par un phénomène de vidange forcée à travers les éboulis à blocs présents en rive droite.
- Les sources visibles en rive gauche apparaissent de faible capacité et résultent du débordement de venues d'eau issues du massif en amont à travers les éboulis en place par dessus un large sillon morainique plus ou moins orienté est-ouest. Il s'agit ici d'un complexe aquifère assez bien différencié dont l'exutoire principal apparaît déconnecté du réseau hydraulique de surface associé à l'alimentation du lac des Partias.
- Le lac est une zone en cuvette qui repose en rive droite sur une masse éboulée drainante et en rive gauche sur des matériaux morainiques à dominante argileuse étanches.

D'après cette étude les matériaux drainants ne sont pas récents, aussi le phénomène de vidange a probablement toujours été le même.



Carte 2 : carte géologique simplifiée, avec réseau hydrographique de surface

LEGENDE	
TC :	Trias calcaire
TG :	Trias gréseux
E :	Eboulis
Gl A :	glissement ancien
M :	moraines
	Réseau hydrographique de surface

L'étude sera présentée en réunion publique le jeudi 19 décembre 2013 à 17h30 en mairie.

Il en ressort, comme pressenti, que ce phénomène d'assèchement du lac au cours de la saison est naturel et ne donnera pas lieu à une intervention corrective. En revanche, il sera intéressant de valoriser les résultats de cette étude via par exemple la réalisation d'un panneau informatif sur site.

En parallèle, le **Conseil Général des Hautes-Alpes** a réalisé un prélèvement d'eau en septembre 2013 pour analyse de la qualité des eaux en aval des Combes en aval du captage (en attente des résultats à ce jour). Il permettra de visualiser dans un premier temps si une pollution a lieu dans le vallon, sans pouvoir à ce stade distinguer l'effet du pastoralisme de celui du hameau des Combes.

4.4 Suivi de la fréquentation du site

Un éco-compteur pyroélectrique a été financé par la commune de Puy-Saint-André au printemps 2013 et installé par la LPO PACA. Celui-ci détecte la chaleur émise par le corps et est capable de détecter deux personnes passant à un intervalle rapproché.

L'objectif est d'avoir un indicateur objectif mesurant l'évolution de la fréquentation.

La valeur absolue du nombre de personnes comptées ne présente que peu d'intérêt (l'appareil ne permettant pas de distinguer le sens de passage ou bien les animaux de grande taille des personnes), aussi nous nous intéresserons à l'évolution de ces valeurs.

L'éco-compteur sera utilisé pour évaluer la fréquentation aussi bien en été qu'en hiver, ce qui nous contraint à déplacer le système à chaque saison (2 fois par an). En effet, l'objectif est de compter uniquement les randonneurs allant dans la RNR. Si le dispositif est positionné avant le Saouto, sur la route des Combes, celui-ci compte également les personnes allant vers le Prorel/Chauvet, mais cette configuration est acceptable pour l'hiver étant donné la faible proportion de personnes allant dans cette direction. Pour l'été, l'éco-compteur est positionné plus haut, sur la piste après le Saouto.

De plus, la question de la hauteur du capteur par rapport au sol a nécessité de concevoir un système à hauteur évolutive pour suivre le manteau neigeux...

Bien que mis en place dans l'été, le capteur n'a pas fonctionné et a dû être remplacé. Mais il est dorénavant en place pour l'hiver.



Photo 4 : éco-compteur venant d'être installé sur le site d'été et sur le site d'hiver © V. FINE et S. COUSSOLET, LPO PACA

4.5 Suivi du diagnostic pastoral

Un diagnostic pastoral a été réalisé par le **CERPAM** en 2012-2013. Une réunion de restitution de l'étude a eu lieu en octobre 2013. Celui-ci a permis de faire le point sur les pratiques pastorales actuelles et de les mettre en parallèle avec les enjeux environnementaux et la ressource fourragère.

Globalement, il n'y a pas de surpâturage, mais un rééquilibrage est nécessaire entre zones sous-pâturées et sur-pâturées (sur le domaine skiable). Une partie de la forêt a été interdite au pâturage, à la suite des plantations de Pin cembro, et de nouveaux quartiers jusqu'ici interdits ont été ré ouverts.

5 INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL

5.1 Protection des rives du lac

Le suivi du niveau d'eau du lac des Partias a été réalisé dans le cadre de l'étude TETHYS, complété par les relevés LPO PACA. A noter que le lac était à un niveau particulièrement élevé, et donc particulièrement étendu en surface, en ce printemps 2013, du fait du fort enneigement en hiver.



Photo 5 : Lac des Partias au printemps (le 18/06/2013) et en fin de saison estivale (le 24/09/2013) © V. FINE / LPO PACA

La protection de la végétation aux abords du lac a été poursuivie, toujours avec pose d'une clôture électrique pour empêcher l'accès des troupeaux sur la moitié amont du lac.

Néanmoins, celle-ci n'est pas entièrement satisfaisante du fait :

- de la puissance trop faible de la batterie ne créant pas une barrière suffisante pour les vaches qui finissent par faire tomber la clôture,
- du périmètre trop restreint.



Photo 6 : clôture de protection du lac des Partias © V. FINE

Il en ressort que l'expérience est concluante sur l'intérêt que présente la mise en défens des berges du lac (aspect paysager) mais mérite d'être améliorée.

➤ Après demande de devis et discussion sur plusieurs options (barrière bois, piquets châtaigne avec câble métallique...), il est envisager d'acquérir un nouveau système composé d'une batterie plus puissante avec panneau solaire, de piquets en fer et une clôture trois fil. Cette clôture sera mise en place autour de l'ensemble du lac, en début d'estive, en collaboration entre la LPO et l'éleveur, et démontée en fin d'estive.

5.2 Plantation Pin cembro

L'une des premières actions menée dans la RNR des Partias avait été une opération d'envergure de plantation de Pin cembro en 2011, avec le soutien de la Fondation Itancia et le concours technique de l'ONF. Le suivi de ces plantations montre que les plants sur la zone à proximité du captage, en face des Combes, se portent bien. En revanche dans la zone sous le Rocher Jaune, de nombreux plants ont été abroustis. L'éleveur a finalement posé une clôture pour empêcher le troupeau bovin d'y aller et une nouvelle discussion a permis de prévoir un parcours plus adapté pour le troupeau ovin permettant de ne pas passer à proximité des plantations.



Photo 7 : Plan abrousti © V. FINE

Le groupe local LPO Pays Briançonnais a souhaité poursuivre ce travail de plantation en testant la méthode du Casse-noix moucheté, c'est-à-dire récolter des graines (24kg de cônes prélevés, à Villar-Saint-Pancrace, autour de la cabane de berger des chalets de l'Alp, soit 8kg de graines obtenus) et les semer dans la réserve des Partias sous la crête du Dos d'Ane de Passage, entre 2000m et 2400m d'altitude. Une belle action entièrement réalisée par les bénévoles LPO. Au total, 2500 à 3500 poquets de 4 à 6 graines ont ainsi été plantés sur des secteurs complémentaires à ceux de 2011.



Photo 8 : récolte et dépiantage des cônes de Pin cembro © V. PINE /, groupe local LPO Pays Briançonnais

6 CREATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES

6.1 Balisage des sentiers

Aménager les sentiers de la réserve naturelle des Partias est un travail nécessaire pour canaliser les randonneurs et ainsi limiter les impacts au sol et le dérangement de la faune sauvage. Pour poursuivre l'important travail de balisage et d'aménagement des sentiers réalisé en 2012, quelques journées ont été consacrées à la poursuite de ces travaux, en particulier :

- construction de cairns sous la Condamine (secteur en forte pente où aucun sentier n'existe),
- reprise de la rigole sur le sentier du lac.

A noter que le sentier entre le lac des Partias et le col de la Trancoulette, re balisé en 2012 et renforcé en 2013, est visiblement assez parcouru et apprécié par des randonneurs.

👉 Ce travail sera encore à poursuivre à l'avenir, en particulier pour renforcer la lisibilité du parcours dans le Ravin Mélivrin et sous la Condamine. De plus, une signalétique directionnelle devrait être réalisée prochainement par un bénévole de la commune.

6.2 Projet d'amélioration de la cabane pastorale des Partias

La cabane pastorale des Partias se trouve au cœur de la réserve naturelle régionale. Elle est utilisée prioritairement par le berger pour les activités pastorales (location de l'alpage par le GAEC Notre Dame des Neiges), en général en fin d'été et à l'automne, et par la LPO PACA hors période d'utilisation par le berger.

Il s'agit d'un bâtiment simple avec une pièce principale (coin « cuisine », poêle à bois, table) et un étage sous toiture (coin nuit). Elle n'est pas alimentée en eau et en électricité, mais une fontaine est présente à proximité et l'éleveur installe un panneau solaire portatif en saison.

La commune et la LPO souhaitent réaliser des aménagements pour améliorer les conditions de logement du berger. L'objectif est également de pouvoir l'utiliser comme camp de base occasionnel par les techniciens lors

d'opérations de gestion sur plusieurs jours.



Photo 9 : cabane des Partias (en bas à droite), bergerie (à gauche) et cabane « de l'INRA » en arrière plan © V. FINE / LPO PACA

Le projet consiste à créer, en site autonome, un coin sanitaire (douche et WC) avec chauffe-eau solaire et alimentation photovoltaïque. L'installation d'un système de captage avec source agréée se fera en parallèle (demande de prélèvement d'eau et agreement de la source).

Après discussion, et notamment une réunion sur site avec la DDT, l'éleveur, l'ONF, la commune et la LPO, le projet s'oriente vers une **extension de la cabane** sur sa façade ouest afin d'accueillir l'ensemble sanitaires sans empiéter sur l'espace de vie existant et déjà restreint. De plus, d'autres

aménagements de confort sont souhaitables : isolation de la toiture et des fenêtres, reprise du plafond, etc.



Photo 10 : photos de la cabane pastorale des Partias et extension envisagée : vues face avant (orientée au sud), vue de trois-quarts côté droit, face arrière et côté gauche © V. FINE / LPO PACA

✎ Cet aménagement nécessite, outre la recherche de financements, des autorisations au titre du site classé et de la RNR. La délibération du 30 oct. 2009 du Conseil Régional indique dans son Article 3.7 : « Les travaux sont interdits dans la réserve naturelle régionale, à l'exception de ceux prévus au plan de gestion établi conformément à l'article 7 après déclaration auprès du président du Conseil Régional. Une autorisation spéciale peut être délivrée par délibération du Conseil Régional après avis du comité consultatif de la réserve naturelle régionale, du ou des conseils municipaux concernés et du conseil scientifique régional du patrimoine naturel conformément à l'article L 332-9 et R 332-44 du code de l'environnement. »

Le comité consultatif du 5 décembre 2013 a donné un avis favorable à ce projet, sous réserve que soit joint un avant projet sommaire dans le dossier qui sera transmis à la région pour demande d'autorisation.

6.3 Projet de pôle d'interprétation de la RNR depuis Serre-Chevalier

Un projet de « sentier d'interprétation » depuis les crêtes de Serre-Chevalier est à l'étude. Il a donné lieu à un sujet de stage de BTS GPN (Blandine BARCHOUX) dont l'objectif est de définir un pré-projet avec cahier des charges.

Les finalités du projet sont de :

- Faire découvrir et apprécier aux visiteurs la biodiversité et le milieu montagnard ;
- Faire connaître l'utilité d'une RNR et sa richesse ;
- Faire de la réserve un outil pédagogique et de connaissance du territoire.

Et les objectifs généraux de :

- Donner des informations sur le milieu montagnard et sa fragilité ;
- Faire connaître la réglementation d'un site et le pourquoi de celle-ci ;
- Amener les gens à s'arrêter, à prendre le temps ;
- Attirer l'attention, aiguïser la curiosité ;
- Amener à regarder l'environnement autrement ;
- Faire respecter un site ;
- Limiter la fréquentation du site depuis Les Combes et faire des Crêtes de Serre Chevalier une vraie entrée dans la réserve.

Le public visé est le public estival arrivant par le téléphérique et qui ne viendrait pas chercher des informations sur la réserve de lui-même.

- Utilisateurs du téléphérique de Serre Chevalier (15 000 à 20 000 personnes empruntent le 2ème tronçon chaque été) ;
- Personnes peu autonomes, ayant peu de connaissances du milieu montagnard ;
- Personnes de tous âges, familles, etc.
- Présence de public étranger.

Le dispositif pressenti serait d'utiliser le téléphérique de Serre Chevalier (bennes et/ou gare) pour donner de l'information et d'installer des aménagements pédagogiques sur les crêtes en 4 stations :

- 1 : passé lointain, géologie, formation du vallon ;
- 2 : passé proche et présent, création de la réserve des Partias pour préserver le vallon des Partias ; son utilisation actuelle avec le pastoralisme, la rando...
- 3 : présent et avenir, la richesse environnementale du site, les différents milieux et espèces liées...
- 4 : et nous dans tout ça ? explications sur la réglementation.

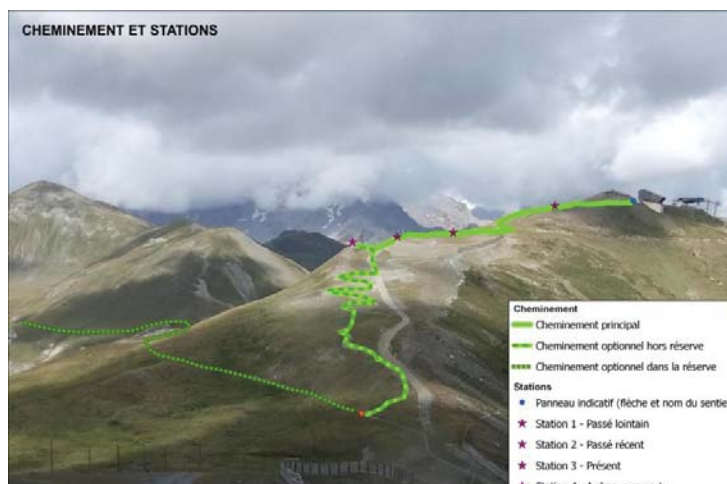


Figure 2 : projet de pôle d'interprétation sur les crêtes de Serre-Chevalier

L'idée est de trouver des aménagements/installations ludiques et utilisant la réalité présente (lecture du paysage, longue-vue...).

👉 La pertinence du projet pourra être testée durant l'été 2014 avec des écovolontaires présentant le projet sous forme d'animation et sondant les visiteurs.

7 PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION

7.1 La fête des Partias comme outils de sensibilisation

Après présentation du bilan des deux premières années du programme d'animation estival, le groupe de travail est arrivé à la conclusion que cette formule ne permettait pas d'atteindre les objectifs fixés : **cibler et impliquer les « locaux »** (au sens large : personnes fréquentant régulièrement le site). Il en est ressorti deux idées approuvées par tous :

- travailler avec les **scolaires** (cf. partie projet pédagogique),
- organiser une **journée festive** d'animation avec stands et balades nature sur la RNR.



Figure 3 : affiche de la fête des Partias

En juin 2013, la LPO PACA a donc organisé la première journée de la « fête des Partias » dans l'objectif de renforcer les contacts avec les briançonnais fréquentant le site. L'idée est de favoriser l'échange informel autour d'un moment festif et convivial sur la réserve naturelle, agrémenté d'animations nature pédagogiques et ludiques. Les lignes directrices pour cette opération sont la simplicité, l'immersion dans la nature, la contemplation et le partage.

Une centaine de personnes sont venues découvrir les richesses de ce vallon. Un bilan plutôt positif pour une première édition ! Tout a commencé dès le matin par une ballade accompagnée au départ de Puy Chalvin, qui a permis de faire découvrir le vallon des Combes et de partager son histoire. Au passage, les visiteurs ont pu explorer un ancien chalet d'alpage ainsi que la chapelle où se tenait une exposition photographique.

Aux portes de la réserve naturelle, des stands, tenus par la LPO et le CBGA, ont offert toute la journée diverses animations et ateliers sur la faune, la flore et la géologie locales. La pause pique-nique a été l'occasion de tester la connaissance des « festivaliers » sur la réserve naturelle des Partias : quel est le nom de son sommet ? quand a-t-elle été créée ? pourquoi ? que peut-on y faire ou pas ? Les réponses étant bien sûr dans la mini expo à l'entrée de la RNR pour l'occasion !

L'après-midi, les accompagnateurs partenaires de la LPO ont proposé différentes sorties à thème, ouvertes à tous et gratuites : « l'effet papillons », « les piafs de montagnes », « les secrets du mélézin », « les plantes qui soignent, plantes qui nourrissent » ou encore « les cailloux de mon chemin », soit 5 sorties instructives et ludiques sur la biodiversité !

Un bilan complet de l'opération a été rédigé et mis en ligne.

👉 *Quelques détails seront à modifier pour améliorer l'événement au fil du temps, mais il ressort de cette première expérience que la formule d'une fête est un bon outil pour atteindre l'objectif fixé et un moment apprécié par les participants.*



Photo 11 : fête des Partias 2013 © E. DUCOS, groupe local LPO Pays Briançonnais

7.2 Pédagogie en montagne avec la RNR des Partias.

La LPO PACA a élaboré son projet éducatif qui présente ses finalités éducatives. Il se décline en différents projets pédagogiques qui définissent les objectifs spécifiques à un « programme » ou à un « site d'accueil ». Il précise les objectifs de l'accueil des publics et les moyens pour les atteindre avec des fiches d'activités.

En 2013, un sujet de stage de BTS GPN (Lorianne SIBILLE) a été consacré à la rédaction du projet pédagogique montagne – RNR des Partias qui s'adresse à tous les publics : scolaires, jeunes hors-scolaire, professionnels, adultes en formation, publics spécifiques, grand public, écovolontaires, etc.

La RNR des Partias offre un formidable potentiel pour des projets pédagogiques liés à la montagne, avec des activités pédagogiques proposées sous plusieurs formes : atelier, sortie nature, visite guidée, rencontre, etc.

Ce document est en ligne sur le site de la LPO PACA et l'information a été diffusée aux écoles du Briançonnais à la rentrée 2013. Aucun projet n'a pour le moment été élaboré.



7.3 Participation et sensibilisation des enfants aux actions menées dans la RNR des Partias

Le club nature LPO/CPN Briançonnais (groupe d'enfants entre 7 et 11 ans bénéficiant d'animations nature tout au long de l'année) a effectué plusieurs sorties dans la RNR des Partias.

Une expérimentation de pose de piège photo a été menée à l'automne, permettant d'approfondir le sujet de la faune sylvoicole (recherche de la marte) et de découvrir de jolis clichés d'écureuil, fouine, campagnol. Une sortie journée a également été faite en fin d'année pour découvrir la réserve naturelle, ses paysages, sa faune, sa flore et l'intérêt de protéger un espace naturel avec une réglementation adaptée.



Photo 12 : animations du club nature LPO/CPN dans la RNR des Partias © P. BONNEAU, LPO PACA

7.4 Sorties nature grand public

En parallèle de la fête des Partias, une animation grand public a eu lieu dans la réserve naturelle à l'occasion de la fête de la science, le 13 octobre 2013 : « La pyramide de la biodiversité dans la réserve naturelle des Partias ».

Tout au long d'une journée de randonnée facile au sein de la RNR, des animations ont été proposées par un accompagnateur en montagne partenaire (Un'Pact Nature) expliquant les liens qui existent entre les différents éléments de la biodiversité dans un site de montagne préservé.

Malgré la neige qui s'est invitée ce week-end là, quatre personnes ont profité de l'animation.



Photo 13 : fête de la science © P. Bleskine

8 MANAGEMENT ET SOUTIEN

8.1 Personnel salarié

Un salarié est affecté à la réserve naturelle des Partias :

- Vanessa FINE, Conservatrice de la RNR.

En 2013, la LPO PACA a accueilli un volontaire en service civique qui a apporté son aide :

- Sylvain COUSSOLET, ambassadeur de la biodiversité 05.

Le personnel de la LPO PACA participe également à la gestion de la réserve naturelle :

- Benjamin KABOUCHE, Directeur LPO PACA, assure à ce titre la direction de la réserve
- Magali GOLIARD, Directrice adjointe LPO PACA
- Pierre RIGAU, Mammalogue
- Amine FLITTI, Responsable de programme Etudes & inventaires, ornithologue
- Micaël GENDROT, Responsable de programme Conservation de la biodiversité
- Macha MARCHAL, Assistante de direction et Vie associative
- Marie-José ETIENNE, Comptable
- Sébastien GARCIA, Informatique.

8.2 Stagiaires

Deux stagiaires en BTS GPN ont été accueillis pendant 2 mois chacun en 2013 :

- Lorianne SIBILLE a rédigé le projet pédagogique des Partias et conçu des fiches activités ;
- Blandine PARCHOUX a travaillé sur le projet de pôle d'interprétation depuis Serre-Chevalier.

8.3 Formations

Vanessa FINE a participé à trois formations en 2013 :

- Stage de commissionnement police de la chasse (ATEN, 1 semaine),
- Initiation Chants d'oiseaux (LPO PACA, 2 jours),
- Rhopalocères, déterminer les genres difficiles (LPO PACA, 2 jours).

8.4 Bénévoles

Les bénévoles apportent régulièrement leur aide pour les prospections de terrain, l'organisation d'événements la mise en place de matériel, etc. :

AGRESTIS Lucien et Renée, ANESA Christine, BALESTRA Robert, BARELLE-HUSTACHE Caroline, BARNEOUD-ROUSSET Francis, BARNEOUD-ROUSSET Jean-Louis, BARTEI Christine, BOCZMAC Monique, BONNEAU Pierre, BONNEAU Yvan, DENUNCQUES Christine, DUCOS Benoit, DUCOS Elie, FAURE-GIGNOUX Germaine, FINE Bernard, FLANDIN Jean-Louis, FLIGNY Marc, GENELOT Emilie, HEDE Denis, LASSALLE Charlin, LEROY Pierre, MARTIN Philippe, MARTIN Abdou, MOSDALE Sylvie, NOEL Evelyne, NIERMOND Jean-Pierre, PINET Valérie, POIRE Philippe, POTIER Hugues, RODET Jacques, ROGER Claude et Marie-Christine, ZABARDI Yves.

Le travail mené sur la RNR serait impossible sans eux.

8.5 Partenariats

Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en a confié la cogestion à la commune de Puy-Saint-André et à la LPO PACA. La Région PACA apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires puissent mettre en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

La commune de Puy-Saint-André

Co-gestionnaire de la réserve naturelle, la commune de Puy-Saint-André est également un partenaire majeur pour la gestion de la réserve naturelle. Des rencontres sont régulièrement organisées, afin de faire le point sur l'avancement de la gestion (montage de projets, recrutement de stagiaires, etc.).

Autres partenaires financiers

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse a subventionné l'étude hydrogéologique de la RNR des Partias réalisée en 2013.

Dans le cadre du programme Gérons ensemble notre environnement, la Fondation de France soutien le travail de concertation pour concilier préservation des espèces de la RNR et les activités de pleine nature hivernales.

Partenaires scientifiques et techniques

Chercheurs

Jardin Alpin du Lautaret (Université de Grenoble 1) : contacts réguliers, co-encadrement du stage zone humide en 2012, relais de communication sur la réserve naturelle dans le cadre du projet de l'ALP, réserve citée et illustrée dans le cahier N°2 de découverte du patrimoine botanique du Lautaret et du Briançonnais, d'assistance scientifique sur les inventaires botanique.

INRA : étude des communautés d'insectes dans la réserve des Partias.

Établissements publics

Office National des Forêts (ONF) : contacts réguliers avec l'UT locale. Convention partenariale ONF 05 et LPO PACA pour collaborer sur la gestion de la partie de la forêt communale de Puy-Saint-André incluse dans la RNR.

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) : échanges techniques sur les galliformes de montagne, sortie de contrôle.

Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) : convention d'échange de données, échanges réguliers avec botaniste.

Parc National des Ecrins (PNE) : convention d'échange de données, échanges techniques.

Parc Naturel Régional du Queyras (PNRQ) : échanges réguliers avec l'équipe en charge de la réserve naturelle nationale Ristolas Mont Viso.

Partenaires associatifs

Les amis des Combes : Echanges réguliers, mise à disposition d'un hébergement pour le chantier d'écovolontaires.

Centre Briançonnais de Géologie Alpine (CBGA) : Contribution à la rédaction de l'intérêt géologique de la réserve naturelle des Partias, partenaire pour les visites de la RNR.

Club Alpin Français (CAF) de Briançon : aide au projet de protection des zones d'hivernage du Tétrasyre.

Partenaires socio professionnels

Serre-Chevalier Vallée : mise à disposition des remontées mécaniques de la station pour l'accès à la réserve naturelle en hiver et en été.

Organismes locaux de guides et accompagnateurs (bureaux des guides, Syndicat National des Accompagnateurs en Moyenne Montagne, Syndicat National des Guides de Montagne, etc.) : contacts réguliers, programme d'animation.

8.6 Réseaux

La LPO PACA, en tant que co-gestionnaire de la RNR des Partias est membre de :

- Réserves Naturelles de France (RNF) depuis 2011,
- Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels (RREN) PACA,
- Réseau d'éducation à l'environnement montagnard alpin (REEMA).

9 INFORMATION ET COMMUNICATION

9.1 Site internet

La LPO PACA a développé un site internet présentant l'ensemble des actions de l'association. Une section a été créée sur la réserve naturelle des Partias (rubrique Protection / Réserve des Partias). Elle présente :

- des actualités régulières sur la RNR (opérations bénévoles, réunions, programme d'animation, etc.),
- l'organisation de la gestion de la RNR,
- sa réglementation (arrêté du conseil régional et plaquette),
- un espace documentation où sont téléchargeables plan de gestion, rapports d'activité, rapports d'étude,
- un espace médias avec la revue de presse,
- les partenaires,
- les contacts des accompagnateurs partenaires pour visiter la RNR.

9.2 Réunions

Les co-gestionnaires souhaitent tenir informé la population locale des actions menées dans la RNR, c'est pourquoi des réunions publiques sont régulièrement organisées sur la commune de Puy-Saint-André :

- conférence sur le Tétraz lyre et la protection de ses zones d'hivernage (12/03/2013),
- réunion pour l'organisation de la fête des Partias, avec affichage et distribution de flyers dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune (23/05/2013),
- présentation de l'étude hydrogéologique (19/12/2013).

Le but est d'impliquer la population des certaines actions. Néanmoins, les résultats de ces invitations par affichage public sont peu concluants car très peu de personnes viennent à ces réunions, en dehors des bénévoles déjà connus.

9.3 Revue de presse

La presse locale a publié plusieurs articles et brèves sur la RNR et son actualité.

S 22.6.13

PUY-SAINT-ANDRÉ

La première fête des Partias, c'est demain !

Demain, le vallon des Combes accueillera la première édition de la fête des Partias. Initiée et organisée par la Ligue pour la protection des oiseaux et "Les amis des Combes", c'est une journée festive et conviviale qui sera proposée. Pour découvrir la nature et la biodiversité de cette réserve naturelle, de nombreuses animations se dérouleront toute la journée : une belle occasion pour se rencontrer, échanger, partager.

Randonnées, ateliers, expo...
Les plus sportifs auront l'occasion de partir en petite ou moyenne randonnée avec des accompagnateurs en montagne, et pourront également visiter un chalet traditionnel du vallon. Avec de nombreux départs toute la journée dès 10 h, il sera ainsi possible de participer à ces balades d'une à deux heures sur simple inscription gratuite, sur place. De 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h, de nombreux ateliers ravigeront les curieux de toutes sortes avec un programme large, pensé pour tous les âges : découverte de la faune pour les petits, atelier sensoriel "réveillez vos sens !", "les cailloux de mon chemin", des stands faune et géologie, puis "l'effet papillons", les plantes qui soignent, plantes qui nourrissent, les secrets du mélèzin ou encore "piais de montagne". Afin de découvrir les richesses naturelles et l'histoire de cet espace privilégié.

La fête des Partias, c'est aussi une exposition photo dans la chapelle des Combes toute la journée, une buvette en plein air avec café offert, et des jeux-concours. Pour rejoindre l'événement, un point de rendez-vous est fixé au parking de Puy Chalvin pour une balade animée jusqu'au hameau des Combes dès 9 h 30, permettant une jolie petite marche d'une trentaine de minutes. Enfin, le repas du midi sera un pique-nique collectif "sorti du sac", où chacun est invité à partager. La première fête des Partias est entièrement gratuite et libre d'accès.



Rendez-vous dans le vallon des Combes.

16 Alpes & Midi 12 JUILLET 2013

LA FÊTE DES PARTIAS, RACONTEZ-NOUS LE VALLON DES COMBES

Le dimanche 23 juin s'est déroulée sur la commune de Puy Saint-André, la fête des Partias. En cette journée ensoleillée, une centaine de personnes est venue découvrir les richesses de ce vallon. Un bilan plutôt positif pour une première édition !

Tout a commencé dès le matin par une balade, au départ de Puy Chalvin, encadrée par un accompagnateur en montagne LPO et un membre de l'association « Les Amis des Combes », qui a permis de faire découvrir le vallon des Combes et de partager son histoire. Au passage, les participants ont pu visiter un ancien chalet d'époque traditionnelle ainsi que la chapelle des Combes où se tenait une exposition photographique.

Arrivé, aux portes de la réserve naturelle régionale des Partias, des stands, tenus par la LPO PACA et le CBGA, ont offert toute la journée diverses animations et ateliers sur la faune, la flore et la géologie locales.

Découverte sensorielle avec d'étranges boîtes en bois où l'on passait la main à l'intérieur afin de deviner ce qui s'y trouvait... Cône de mélèze ou de pin à crochets ? Myrtille ou églantier ?... Juste à côté, on pouvait découvrir les insectes et certaines de leurs particularités grâce à un atelier et un quiz qui ravivaient les curieux, petits et grands.

En contrebasse, de grandes tables, avec plein de jolis cailloux de toutes formes et couleurs, afin de faire découvrir la diversité



Une première qui a attiré du monde grâce aux nombreuses activités proposées, pour tous les goûts et tous les âges



Etudier la nature en pleine nature... !

de la géologie du Briançonnais. Cela peut aussi permettre de savoir sur quoi on met les pieds...

La pause pique-nique de midi fut perturbée par l'intrusion de quelques vautour fauve et Circaète Jean-le-blanc, dans ce magnifique ciel bleu, qui ont créés une effusion parmi les ornithologues et un attroupement autour des longues vues. La buvette, ouverte tout l'après-midi, ainsi que les rafraîchissements offerts, ont permis de calmer les ardeurs et de terminer le repas dans la sérénité. Cette pause a également été l'occasion de tester la connaissance des « festivières » sur la réserve naturelle des Partias : quel est le nom de son sommet ? Quand s'est-elle créée ? Pourquoi ? Que peut-on y faire ou pas ? Facile, les réponses étaient sur la mini expo à l'entrée de la Réserve !

L'après-midi, reprise des balades : les accompagnateurs en montagne partenaires de la LPO PACA ont proposé différentes sorties à thème, ouvertes à tous et gratuites. Certains ont pu alors découvrir « l'effet papillons », « les piais de montagnes », « les secrets du mélèzin », « les plantes qui soignent, plantes qui nourrissent » ou encore « les cailloux de mon chemin ». Cinq sorties instructives et ludiques sur la biodiversité !

La journée s'est ainsi close au retour des randonneurs, la tête pleine d'oiseaux, de papillons, de fleurs... et de magnifiques paysages de montagne préservée.

Fête des Partias... racontez-nous le vallon des Combes



Juste à l'occasion des fêtes par une balade, au départ de Puy Chalvin, encadrée par un accompagnateur en montagne LPO et un membre de l'association, « Les amis des Combes », qui a permis de faire découvrir le vallon des Combes et de partager son histoire.

Au passage, les participants ont pu visiter un ancien chalet d'époque traditionnelle ainsi que la chapelle des Combes (où se tenait une exposition photographique). Arrivé, aux portes de la réserve naturelle régionale des Partias, des stands, tenus par la LPO PACA et le CBGA, ont offert toute la journée diverses animations et ateliers sur la faune, la flore et la géologie locales.

Découverte sensorielle avec d'étranges boîtes en bois, où l'on passait la main à l'intérieur afin de deviner ce qui s'y trouvait... Cône de mélèze ou de pin à crochets ? Myrtille ou églantier ?... Juste à côté, on pouvait découvrir les insectes et certaines de leurs particularités grâce à un atelier et un quiz qui ravivaient les curieux, petits et grands. En contrebasse, de grandes tables, avec plein de jolis cailloux de toutes formes et couleurs, afin de faire découvrir la diversité de la géologie du Briançonnais. Cela peut aussi permettre de savoir sur quoi on met les pieds...

La pause pique-nique de midi fut perturbée par l'intrusion de quelques vautour fauve et d'un Circaète Jean-le-Blanc, dans ce magnifique ciel bleu, qui ont créés une effusion parmi les ornithologues, et un attroupement autour des longues vues.

Dimanche 23 juin, s'est déroulée sur la commune de Puy Saint-André, la fête des Partias. En cette journée ensoleillée, une centaine de personnes est venue découvrir les richesses de ce vallon. Un bilan plutôt positif pour une 1^{ère} édition !



La buvette, ouverte toute l'après-midi, ainsi que les rafraîchissements offerts, ont permis de calmer les ardeurs et de terminer le repas dans la sérénité. Cette pause a également été l'occasion de tester la connaissance des « festivières » sur la réserve naturelle des Partias : quel est le nom de son sommet ? Quand s'est-elle créée ? Pourquoi ? Que peut-on y faire ou pas ? Facile, les réponses étaient sur la mini expo à l'entrée de la Réserve !

L'après-midi, reprise des balades : les accompagnateurs en montagne partenaires de la LPO PACA ont proposé différentes sorties à thème, ouvertes à tous et gratuites. Certains ont pu alors découvrir « l'effet papillons », « les piais de montagnes », « les secrets du mélèzin », « les plantes qui soignent, plantes qui nourrissent » ou encore « les cailloux de mon chemin ». Cinq sorties instructives et ludiques sur la biodiversité !

La journée s'est ainsi close au retour des randonneurs, la tête pleine d'oiseaux, de papillons, de fleurs... et de magnifiques paysages de montagne préservée.

Figure 4 : articles relatant la fête des Partias dans le Dauphiné libéré, Alpes et Midi et la gazette de la commune de Puy-Saint-André



Figure 6 : article du Dauphiné Libéré du 13 déc. 2013

9.4 Publications

LPO PACA (2013). Fête des Partias 2013, Bilan de la première édition. Rapport, 12 pp.

LPO PACA (2013). Projet pédagogique montagne - Réserve naturelle régionale des Partias. 26 pp.

10 ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ACTIVITE 2014

Les activités planifiées au plan de gestion pour 2013 concernent principalement :

- Protection des zones d'hivernage du Tétrax lyre : communication, suivi du projet durant tout l'hiver, évaluation ;
- Amélioration des connaissances et de concertation avec les utilisateurs des milieux rupestres (projet soutenu par la Fondation PETZL) ;
- Cartographie des habitats naturels, pour faire suite au travail de recensement des habitats par le CBNA en 2013 ;
- Accueil et information du public : panneautage, entretien des sentiers, fête des Partias ;
- Amélioration de la cabane pastorale : budgétisation, recherche de financements ;
- Extension de la RNR : enquête parcellaire, discussion avec les propriétaires, préparation d'un dossier technique et scientifique, définition d'un périmètre et projet de réglementation ;
- Poursuite de l'actualisation et du complément des données sur le patrimoine naturel, de la localisation des espèces à fort enjeux,
- Poursuite de l'observatoire de la biodiversité, réflexion sur les protocoles de suivis,
- Accompagnement des réflexions pour la gestion du stationnement,
- Mise en place d'une politique pénale, etc.